



Monsieur Hugo GILARDI
Directeur Général de l'offre de soins
(DGOS)
Ministère de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 Paris SP 07

Rodez, le 24 juillet 2026

Objet : Attractivité du métier des Directrices et Directeurs des soins

Monsieur le Directeur général,

L'ADH et la conférence des directeurs généraux de CHU souhaitent attirer votre attention sur la situation particulière des directeurs des soins.

Par le passé, nous avons souvent eu l'occasion d'insister sur le rôle essentiel des Directrices et Directeurs des soins dans le management et la bonne marche des établissements de santé. En effet, l'expertise propre de ces derniers ainsi que leur niveau de responsabilité, en font un maillon essentiel de nos établissements, s'agissant à la fois de l'organisation des soins, de la qualité et la sécurité des prises en charge, ainsi que pour l'efficience de ceux-ci.

Nous tenions à vous faire part, au regard des chiffres attestant de la diminution du nombre de ces professionnels, de notre vive inquiétude s'agissant des difficultés de recrutement que les chefs d'établissements rencontrent aujourd'hui sur ces fonctions.

La diminution régulière des effectifs de directeurs des soins souligne une problématique d'attractivité qui fragilise la gouvernance hospitalière et notre capacité à répondre aux enjeux majeurs de transformation que nous pilotons. Aussi, et dans ce cadre, nous tenions réaffirmer leur place et leur rôle majeurs dans la gouvernance, mais également vous faire part de notre souhait que ces fonctions soient beaucoup mieux reconnues et valorisées qu'elles ne le sont aujourd'hui. Si, sur le plan des organigrammes, cette reconnaissance est incontestable, il convient, sur un plan statutaire, de pouvoir accompagner une remise à niveau en termes de rémunération.

Force est en effet de constater que la rémunération d'un directeur des soins est aujourd'hui proche de celle d'un cadre supérieur infirmier. Cette situation ne rend absolument pas justice du niveau d'expertise, d'engagement et de positionnement du directeur des soins au sein de l'équipe de direction.

Le caractère obsolète du statut des directeurs des soins est devenu un élément de difficulté pour les établissements de santé.

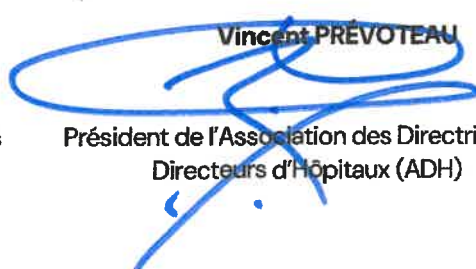
Nos organisations souhaitent ainsi apporter tout leur soutien à la démarche de l'AFDS visant à actualiser et moderniser ce statut.

Vous remerciant de l'attention portée à notre courrier, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Général, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Monsieur Philippe EL SAIR

Président de la Conférence des Directeurs
Général de CHU



Vincent PRÉVOTEAU

Président de l'Association des Directrices et
Directeurs d'Hôpitaux (ADH)